\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Brig. Gen. Yifat Tomer-Yerushalmi
Military Advocate General
Israel Defence Forces

**E-mail:** **pazar@idf.il**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Madame l’Avocate-Générale,

**Je vous écris pour demander la libération immédiate du docteur Hussam Abu Safiya, pédiatre et directeur de l’hôpital Kamal Adwan dans la bande de Gaza occupée, qui a été arbitrairement arrêté et soumis à une disparition forcée par les forces israéliennes le 27 décembre 2024, avec d’autres membres du personnel et des patients de l’hôpital, à la suite d’un raid mortel mené contre l’hôpital qui a mis cet établissement hors service.**

Le docteur Hussam Abu Safiya, 51 ans, a été pendant des mois l’une des voix les plus importantes du secteur décimé de la santé à Gaza, fournissant des informations complètes et fiables sur la situation sanitaire dans le gouvernorat de Gaza-Nord, en particulier depuis que les forces israéliennes soumettent la région, depuis le 6 octobre 2024, à un siège quasi total. Il a continué à témoigner et à soigner des enfants malgré la mort son fils qui a été tué en octobre 2024.

Les témoignages recueillis par Amnesty International et d’autres groupes de défense des droits humains révèlent une réalité effroyable dans les prisons et centres de détention israéliens, où les détenus palestiniens, y compris les membres des professions de santé, sont systématiquement soumis à la torture et à d’autres mauvais traitements et privés du droit à un procès équitable et à une procédure régulière, ainsi que de l’accès à des soins médicaux et à une alimentation suffisante. Compte tenu de ce qui précède et du fait que les autorités israéliennes n’ont toujours pas autorisé l’accès d’observateurs indépendants aux centres de détention, nous éprouvons de vives inquiétudes au sujet de l’état de santé et du bien-être du docteur Hussam Abu Safiya.

En l’arrêtant arbitrairement, en refusant de révéler où il se trouve et en lui refusant l’accès à un avocat, les forces israéliennes ont commis des violations graves du droit international, notamment le crime de disparition forcée.

**Je vous demande en conséquence de garantir la libération du docteur Hussam Abu Safiya et de toute·s les autres Palestinien·ne·s, notamment les profesionnel·le·s de santé, soumis à une disparition forcée et détenus arbitrairement par Israël. Dans l’attente de la libération du docteur Hussam Abu Safiya, je vous prie instamment de révéler où il se trouve et d’assurer sa protection contre toutes les formes de torture et de mauvais traitements, notamment la coercition. Il faut également que le docteur Hussam Abu Safiya, dans l'attente de sa libération, soit autorisé à communiquer avec un ou une avocat·e et qu’il reçoive pendant sa détention des soins médicaux adéquats.**

Veuillez agréer, Madame l’Avocate-Générale, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade d’Israël, Alpenstrasse 32, 3006 Berne

Fax: 031 356 35 56 / E-mail: ambassador-sec@bern.mfa.gov.il / Twitter/X: twitter.com/Israelinch